

LE FIGARO • fr

Paul Barril placé en détention

J.B. (lefigaro.fr) Avec AFP
24/12/2007 | Mise à jour : 17:15 | Commentaires 12



Paul Barril, 61 ans, est un ancien de la cellule antiterroriste de l'Elysée. Crédits photo : AFP

L'ancien supergendarme avait auparavant été mis en examen pour association de malfaiteurs dans le cadre de l'instruction du dossier de blanchiment visant le cercle de jeux parisien Concorde.

Le capitaine Paul Barril, 61 ans, a été placé en détention lundi. L'ancien patron de la cellule antiterroriste de l'Elysée avait été mis en examen en début d'après-midi pour association de malfaiteurs dans le cadre de l'instruction du dossier de blanchiment visant le cercle de jeux parisien Concorde.

En garde à vue depuis jeudi, Paul Barril avait été entendu deux heures en fin de matinée lundi par le juge d'instruction Serge Tournaire avant d'être présenté au juge de la liberté et de la détention.

Barril a passé les 48 dernières heures de sa garde à vue à l'hôpital, avait déclaré lundi matin son avocate Me Sophie Jonquet. Selon elle, il souffre d'une insuffisance cardiaque.

Dans cette affaire, douze personnes, dont Rolland Cassone, présenté comme un «parrain» du milieu marseillais, et le financier genevois François Rouge, ont été interpellées à Paris, Ajaccio et Marseille, mises en examen et écrouées fin novembre.

Le cercle Concorde, rouvert fin 2006, est soupçonné d'avoir servi de couverture à un vaste réseau de recyclage d'argent sale. L'homme d'affaires corse Paul Lantieri, 43 ans, suspecté d'être le gérant de fait du Concorde, est toujours en fuite. D'après les policiers, c'est lui qui aurait proposé une association à l'équipe de Cassone dans ses affaires du sud de la France comme dans le cercle de jeux.



LE FIGARO • fr